

Pour faire suite à l'annonce du ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire ce matin sur la prolongation du plafond des titres-restaurants à 38 euros ; partage de la réaction du directeur général d'Edenred France, Ilan Ouanounou :

« Edenred se réjouit du prolongement du doublement du plafond journalier des titres-restaurants de 19 à 38€ jusqu'à fin juin 2022, annoncé par le Ministre de l'Économie et des Finances ce matin. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour nos partenaires restaurateurs encore affectés par la situation sanitaire. Dans un contexte inflationniste, et tandis que la question du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des Français, nous pourrions aller plus loin en augmentant la valeur faciale maximale du titre-restaurant, la faisant passer de 11 à 15€ par jour et par salarié. Cette mesure simple, mise en place avec succès dans nombre de nos pays voisins (comme l'Autriche, la Roumanie ou l'Italie), permettrait de soutenir quotidiennement le pouvoir d'achat de nos compatriotes, tout en apportant du chiffre d'affaires supplémentaire au secteur de la restauration. »